

Bulletin N°396

AOÛT - SEPTEMBRE 2021

Jeudi 16 septembre 2021

Visite de l'abbatiale de Romainmôtier et fondue

Visite guidée de l'abbatiale de Romainmôtier

Situé dans un magnifique écrin de verdure le long du Nozon, ce joyau de l'art roman est le plus ancien monastère sur territoire suisse. Il vous émerveillera par ses fresques et son architecture influencée par Cluny.



La suite de cette visite sera suivie par un moment de convivialité en dégustant une fondue au fromage au Chalottet (buvette d'alpage se situant aux Charbonnières dans la Vallée de Joux).



Le Chalottet
buvette d'alpage

Les produits proviennent principalement de la région.
Expérience garantie au cœur de la tradition helvétique !

De plus, et si les conditions météo le permettent, vous bénéficierez d'une vue donnant sur des pâturages où paissent des vaches et des ânes et où sautillent des lapins en liberté !

Jolie sortie qui en somme réveillera vos papilles et vos sens !

Prix membre : 69.- / Prix non-membre : 76.-

Le prix de la course comprend le trajet en car, la visite guidée de l'abbatiale, fondue avec une entrée de viande séchée / charcuterie.

Non-compris : Les boissons

Inscription au bureau.

Le port du masque est obligatoire dans le car et dans le restaurant ainsi que lors de votre visite de l'abbatiale.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous nous réservons le droit d'annuler cette activité à tout moment.

Départ 9h00 au Vélodrome

Accompagnatrice : Janine

PROMENADE

« Acteurs de la révolution vaudoise »

Dès 1536, les Bernois envahirent le territoire vaudois, ils y installent de multiples baillages et imposent la Réforme protestante. C'est le 24 janvier 1798 que le peuple vaudois conquiert enfin son indépendance.

Il faudra encore 5 ans jusqu'au 14 avril 1803 pour que le Canton de Vaud fasse son entrée dans la Confédération suisse et que le Grand Conseil, son parlement siège pour la première fois.

Accompagnés de Françoise Burri, guide d'accueil, vous découvrirez d'importants personnages associés à cette émancipation en visitant les emplacements où ils ont vécu durant leur existence consacrée à la libération vaudoise, à la mise en place des autorités et des institutions vaudoises.

Ils ont tous un lien avec Lausanne. Ils souhaitent rendre aux Vaudois les droits dont ils étaient privés, combattre les abus et instaurer l'autonomie. Certains feront partie des nouvelles structures dirigeantes.

Dates et heures : **Mardi 07 septembre 2021 à 14h00**
Mardi 14 septembre 2021 à 14h00

RDV : Place du Château Saint Maire / Durée : 1h45
Bus N°16 (direction Grand-Vennes) / Arrêt : Barre

Groupe de 10 personnes
Inscription au bureau : 021 312 06 54

Accompagnatrice : Françoise Burri



CAFE ITINERANT

Venez partager un moment de convivialité autour d'un café animé par Françoise Burri. La réunion se terminera par une petite visite d'un coin insolite des environs.

Mercredi 8 septembre 2021
Lundi 20 septembre 2021

Au Café Mozart, Rue de la Grotte 2, 1003 Lausanne

Groupe de 5 personnes
Bus Arrêt Saint-François
Durée 2h00
Inscription au bureau : 021 312.06.54

MARCHE

Pour les membres désireux de participer à la marche du lundi et qui ne sont pas encore inscrits au groupe, nous vous demandons de prendre contact avec le secrétariat 021 312.06.54 afin de nous transmettre vos coordonnées. De cette manière, vous pourrez être prévenus en cas de modifications des itinéraires ou du programme.

Veillez à être confortablement chaussés et emportez de quoi vous hydrater.



.....



GYMNASTIQUE

L'activité physique est essentielle pour se maintenir en forme. **Nous sommes à la recherche d'une ou d'un bénévole** qui serait intéressé à donner les cours de gymnastique les jeudi après-midi de 15h00 à 16h30 à partir du mois de septembre.

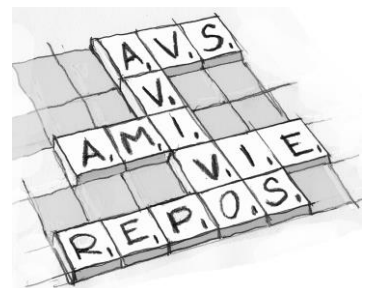
Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec notre secrétariat 021 312.06.54

Chaque jour sur les programmes de Citycable, des cours fort bien présentés sont proposés avec succès sur les télévisions locales par des animateurs souriants et compétents. Allez jeter un coup d'œil et participez !

.....

SCRABBLE

Cette activité reprendra le lundi 6 septembre 2021 normalement si les conditions sanitaires le permettent. Il n'y aura donc plus besoin d'inscriptions.



.....



CYBER INFORMATIQUE

Cette activité reprendra le mardi 7 septembre 2021 sous réserve des conditions sanitaires.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre un rendez-vous au 021 312 06 54.

De la nuit du 4 août aux bourla papey

L'un des événements les plus importants de la révolution française est sans doute la décision de l'Assemblée le 4 août 1789 de supprimer les privilèges. Dans les cantons de Vaud et de Bâle, c'est en 1802 qu'une vive réaction paysanne se dressa contre les privilèges féodaux renaissants. C'est la révolte des bourla papey - les brûleurs de papiers - où s'illustra le lausannois Louis Reymond.

Est-on bien certain que de nos jours il n'y aurait pas lieu de faire revivre un mouvement contre les privilèges ?

Ainsi, les Chambres fédérales viennent d'accepter la suppression progressive des droits de timbre. Il y en a trois sortes qui rapportent 2 milliards 200 millions d'impôts chaque année, exclus de TVA.

Aujourd'hui, c'est le droit de timbre sur les transactions financières qui devrait disparaître avec les 250 millions qu'il rapporte par année. Cette baisse fiscale devrait être suivie d'autres encore selon la tactique bien connue du salami. Un referendum a été lancé par le PS. Des feuilles de signatures sont disponibles au bureau.

La crise du covid a mis en lumière comment fonctionne parfois la redistribution du bas vers le haut. La confédération a garanti heureusement 60 milliards comme des indemnités de chômage partiel pour garantir les salaires et non pas les dividendes. Or, un rapport d'Unia rappelle que durant cette période de crise des dividendes de quelque 4 milliards de francs ont été distribués aux actionnaires alors que les employés voyaient leur salaire passer à 80%. Cinq entreprises même ont augmenté leur distribution par rapport à l'an dernier. L'une des plus grandes multinationales située dans les Grisons a réparti son argent ainsi : 1/3 pour les salaires et 2/3 pour les dividendes aux actionnaires (397 millions).

Fin des privilèges ??

Climat : Pas de panique mais des actions

Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) lance une alerte sévère sur l'augmentation de l'utilisation des énergies fossiles, **pétrole**, charbon, gaz naturel. Sans contestation possible, les humains sont responsables de cette aggravation. Cela impose une réaction rapide, collective et solidaire. C'est aussi à nous les aînés de le faire comprendre.

Nous terminons généralement notre petit bulletin du mois d'août par des recommandations face à la canicule... Cette année, alors que les radiateurs ont repris du service, l'injonction « prenez soin de vous » se conjugue avec « respectez les règles sanitaires. » Que le soleil se remette à briller et que les journées d'été qui nous attendent soient douces à tous et à toutes.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger